

Comment bâtir l'armée de l'Europe

Interview de Louis Gautier*, président d'Orion, association d'études militaires et stratégiques.
Oct-Nov 2003 ; *Tribunes socialistes*

Tribunes socialistes : *L'Europe de la défense est-elle la bonne réponse à l'enjeu stratégique posé par la guerre en Irak ?*

Louis Gautier : Oui. Dès la première guerre du Golfe, la France a constaté qu'aucune puissance européenne, la France pas plus que l'Angleterre, n'était désormais en mesure de mener, seule, un combat de cette intensité... Pour la stabilité internationale et pour la paix, l'Europe s'impose politiquement et militairement.

...Ca fait douze ans. La gauche a-t-elle pris les moyens de cette ambition ?

L.G. : Elle a engagé la réforme de défense : l'accent a été mis sur les moyens spatiaux et la création d'un Etat major interarmes permanent. Ont été également lancés un centre des opérations spéciales, une direction des renseignements militaires. Les leçons de la première guerre du Golfe ont commencé à être tirées dès 1991. L'Europe de la défense est aussi ébauchée à cette période avec la constitution d'un corps européen et le traité de Maastricht.

Les crispations apparaissent après 1993 du fait des rapports à l'OTAN. Mitterrand a estimé qu'on ne pouvait progresser dans l'OTAN que si l'Europe progressait d'abord. Allemands et britanniques attendaient, eux, que la France intègre davantage l'OTAN pour qu'on puisse envisager de donner une nouvelle dimension à l'Europe de la défense.

Le sommet franco-britannique de Saint Malo en 1998, à l'initiative d'un autre gouvernement de gauche, donne un second souffle à cette ambition. Jospin constate que la négociation conduite par Chirac dans l'OTAN a été un échec. Il reprend la démarche européenne mais de manière très pragmatique. Il évite de poser, en préalable, les questions qui fâchent comme la relation transatlantique et en même temps il accepte des formes de normalisation avec l'OTAN sans la réintégration.

Cette normalisation s'exprime à l'occasion de l'intervention au Kosovo. La déclaration de Cologne, concomitante à la capitulation de Milosevic, pose les bases de l'Europe de la défense. Au passage, toutes ces initiatives contredisent l'idée fautive selon laquelle la gauche n'a ni doctrine, ni ambition en matière de défense.

On a le sentiment que c'est davantage une pétition de principe qu'une avancée concrète...

L.G. : Ce n'est pas exact. On a créé des enceintes de décisions : un comité politique, un comité militaire, un état major européen. L'habitude est prise que les chefs d'état et de gouvernement discutent ensemble de crises y compris à chaud. On l'a vu encore au dernier sommet européen consacré à l'Irak. C'est une révolution culturelle majeure. Des objectifs ont été fixés avec la constitution d'une force d'intervention autonome de 60000 hommes.

Comment passe-t-on de cette embryon de défense commune à un véritable armée européenne ?

Premier point : je ne vois pas comment on peut aller à l'élargissement à 25 ou à 27 sans se réinterroger sur les liens de solidarité qui unissent les états membres de l'Union. Aujourd'hui

les quinze sont pratiquement tous membres de l'UEO et de l'Otan et puis il y a quelques neutres. Ils sont liés par la garantie d'assistance mutuelle conférée par l'article 5 du traité de l'UEO ce qui n'est pas le cas des nouveaux arrivants. L'Union européenne étant d'abord une Union politique, elle devrait conditionner l'élargissement à l'acceptation par les 25 ou les 27 d'une clause de solidarité en cas d'agressions ou de menaces contre la sécurité d'un Etat membre. Soit par des moyens militaires, soit, pour les neutres, par des moyens civils.

Le deuxième point à régler, ce sont les missions : elles se limitent aujourd'hui à des opérations de maintien de la paix dans des conflits extérieurs de faible intensité. Là il y a un vrai problème : peut-on considérer que les questions de protection du territoire et les questions de protection de population doivent rester en dehors du champ des réflexions et des problématiques européennes ? On voit que le passage à 27 va profondément bouleverser la géographie de l'Union : la mer Baltique devient une mer intérieure, la façade méditerranéenne de l'Union s'étend plus au sud avec Chypre et Malte. La sécurisation des approches ou des territoires de l'Union devient une question fondamentale.

Quels partenaires sont-ils prêts à s'engager dans cette voie ?

L.G. : Il faut sans doute favoriser la création d'une défense européenne intégrée à partir d'un cœur de pays qui accepteraient de mettre leurs moyens militaires en commun. L'idéal serait de le faire avec l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Espagne, l'Italie et la Belgique. Tous les pays font déjà partie de l'embryon de forces communes que sont le corps européen, les euroforces, le groupe aérien européen.

Vous parlez de l'Angleterre, mais elle ne partage pas notre vision de l'Europe...

L.G. : C'est vrai. Les Anglais redoutent que le fossé s'élargisse entre l'Europe et les Etats-Unis. Mais concrètement aujourd'hui, ils sont les plus allants pour renforcer le noyau des forces européennes et même pour envisager que ces forces participent à des missions extérieures. Ils ont ainsi été les premiers à évoquer la possibilité de déployer une force d'interposition européenne dans le cadre de conflits en Afrique de l'Ouest.

Comment le meccano peut-il se mettre en place ?

L.G. : Un peu comme pour l'Euro. Il faut d'abord dégager des critères de convergence sur les crédits et les matériels militaires ainsi que sur les performances des forces. La deuxième étape est de commencer une programmation des équipements communs et de consolider les moyens permanents et intégrés que sont l'Etat-major ou les forces de projection. Enfin il est nécessaire de se pencher sur la formation des hommes, en favorisant des échanges entre les écoles d'officiers et les académies militaires de pays partenaires.

Dans tous ces domaines, il faut être pragmatique et commencer avec ceux qui le veulent et ne pas s'enfermer dans des schémas rigides. Le processus doit rester ouvert.

Peut-on constituer une Europe de la défense avec des budgets militaires partout en baisse sauf en Grande-Bretagne ?

L.G. : On ne fait pas de bonne défense sans argent. Il est évident que l'effort global doit être augmenté parce que la coopération va se nouer sur des programmes nouveaux. Personne aujourd'hui n'a dans l'idée de relancer la course aux armements ou de s'aligner sur le budget de défense américain. L'une des faiblesses de la nouvelle loi de programmation est de s'inscrire dans une sorte de compétition avec nos partenaires au lieu de rechercher des

synergies. Si on commençait par rationaliser les approches avec nos partenaires, on pourrait investir dans des fonctions et des missions indispensables et pratiquer des économies ailleurs. Prenez les effectifs : l'ensemble des armées de l'Union représente 2,3 millions d'hommes contre 1,7 million aux USA avec un budget d'investissement des Quinze pratiquement inférieur de moitié. Dans les équipements, on a de multiples redondances et des trous béants dans le transport ou la recherche. On peut dégager des synergies, améliorer l'efficacité en mutualisant les moyens et en spécialisant des compétences.

Cette défense européenne sera-t-elle autonome ou se fera-t-elle à l'intérieur de l'Otan ?

L.G. : L'Otan est, pour l'heure, neutralisée par les Américains eux-mêmes qui expliquent que c'est la mission qui fait la coalition. Cette conception valide l'approche française d'une défense européenne autonome.

Quelle sera la place du nucléaire dans cette défense européenne dès lors qu'il n'y a pas d'instance politique pour décider de son emploi ?

L.G. : C'est une question insoluble à ce stade. Beaucoup de nos partenaires restent réticents à l'égard de la dissuasion nucléaire. Toutes les tentatives de coopérations dans ce domaine ont été très limitées. Les seuls avec lesquels des échanges sont amorcés (sous Mitterrand), ce sont les Anglais : par exemple, des accords d'assistance en cas de naufrage de sous-marins nucléaires. Mais on a une divergence fondamentale avec eux. Notre dissuasion est indépendante. La leur est soumise à la clé américaine.

Faute de rapprochement à moyen terme, la France doit considérer sa force nucléaire comme une garantie implicite de la sécurité des Etats de l'Union européenne. Par là, on revient à la question centrale : quel est le pacte politique qui lie les états membres de l'Union. On peut considérer que nos intérêts vitaux sont menacés dès lors que ceux de nos partenaires européens le sont.

Le lien entre l'armée et les citoyens déjà distendu par la professionnalisation ne le sera-t-il pas encore davantage par la défense européenne qui éloignera les centres de décision ?

L.G. : C'est vrai qu'un service militaire européen aurait été un facteur très fort d'intégration. Cette question est en fait tributaire de la démocratisation des institutions européennes. Aujourd'hui ce débat est confiné aux cercles d'experts. Il faudra que les citoyens se l'approprient.

** Ancien conseiller pour la défense de Lionel Jospin*